



APERÇU

N°19

Bulletin de liaison de l'UNOR ANGERS

Comité de rédaction : Colonel (H) Pierre DANIEL – Lieutenant-colonel (R) Stéphane POTET
Chef de Bataillon (R) Christophe GENDRON – Capitaine (H) Michel MOULET

LE MOT DU PRESIDENT

L'exercice de ma profession de consultant d'entreprise m'ayant rendu parisien cinq jours sur sept depuis bientôt deux ans, j'estime devoir passer la main en tant que président de notre association.

Je le fais avec sérénité, car j'ai confiance en sa pérennité. En voici quelques signes :

- le recrutement a repris cette année avec une vigueur nouvelle (+10% d'effectifs)
- notre conseil d'administration a su pallier mes absences. Constitué d'un bon équilibre entre les générations, entre la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne, il est le garant de cette pérennité
- nous avons su nous faire connaître des milieux économiques angevins ; les employeurs sont des partenaires de la défense au titre de la reconversion et des facilités qu'ils accordent aux réservistes sous ESR pour concilier leurs deux métiers civil et militaire.

Il reste encore beaucoup à faire, notamment en direction des jeunes qui s'engagent dans la réserve. Il nous faudra leur fournir des raisons pour rejoindre les rangs de notre association. L'entraînement mensuel au tir, trop peu fréquenté, la préparation à des compétitions type raid commando, que j'ai demandé que l'on étudie et sans doute d'autres activités ou services que nous pouvons leur apporter, voilà autant de sources d'attractivité pour nos jeunes camarades !

J'aimerais aussi que les plus anciens parmi nous puissent prendre connaissance des missions remplies aujourd'hui par les nouvelles réserves en venant écouter le témoignage de nos camarades de la réserve opérationnelle sans distinction de grades.

C'est que l'un des enjeux de la pérennité de notre association est désormais de savoir rassembler tous les réservistes angevins, comme nos statuts nous y autorisent.

Enfin nous devons être visibles de la population, par notre parole, par nos missions de défense et de sécurité et tout simplement par notre participation aux cérémonies militaires.

Aussi je vous donne tous rendez-vous le samedi 5 mars, date de notre Assemblée générale, pour un dépôt de gerbe à 14 heures au monument aux morts de la place Leclerc. Votre présence nombreuse témoignera de votre attachement à l'UNOR Angers, à laquelle j'entends bien rester toujours fidèle.

Lieutenant colonel (CR) JM MINIER

AERODROME D'AVRILLE : OPERATION DEMINAGE
ou le témoignage d'un Officier de Réserve affecté à la DMD.

Le 18 novembre 2004, une bombe de 500 kg datant de la Seconde Guerre Mondiale était signalée sur le chantier de l'autoroute A11, au niveau de l'ex-aérodrome d'Angers-Avrillé. Cette découverte n'avait rien d'accidentel car, au vu des documents photographiques datant de juin 1944, les équipes de déminage de la Protection Civile avaient entrepris dès le début du chantier la recherche systématique de la présence d'engins non explosés.

Face à cet événement, le Préfet du Maine-et-Loire décidait la réunion d'une cellule de crise le lendemain matin vendredi.

Y assistèrent les grands services de l'Etat (Police Nationale, Service Départemental d'Incendie et de Secours, Groupement de Gendarmerie, DDASS, DDE...), les représentants des Municipalités d'Angers et d'Avrillé et, bien sûr, l'Armée par l'intermédiaire du représentant du DMD. En l'occurrence, ce fut mon camarade le LCL POTET qui y assista. Son compte rendu fut transmis à l'EM de Rennes. Il était clair : le quartier Verneau, résidence du 6^{ème} RG, était entièrement compris dans la zone à évacuer lors de la neutralisation de l'engin.

Je pris le relais de mon camarade dans l'après-midi de ce même vendredi et assistai aux réunions suivantes à la Préfecture, tantôt avec le DMD, tantôt avec le commandant en second du 6.

Au fur et à mesure de l'avancée de nos travaux, le projet prenait forme : l'évacuation aurait lieu le mercredi suivant, jour choisi en raison de la fermeture des écoles. Le rôle dévolu aux militaires était simple : hormis l'évacuation de la caserne Verneau, notre concours n'aurait été sollicité que dans le cas d'une explosion afin que nous participions à la prise en charge des personnes évacuées, empêchées à l'évidence de regagner leur domicile.

Le reste de l'affaire est connu : l'opération s'est très bien passée. Je devrais plutôt dire les opérations car une seconde bombe, de 50 kg celle-ci, avait été mise au jour la veille)

Je tiens particulièrement à souligner trois points qui m'ont paru très positifs :

- le professionnalisme et l'efficacité des services préfectoraux et départementaux ;
- le civisme des personnes évacuées.
- le dévouement des personnels des municipalités d'Angers et d'Avrillé.

Chef de Bataillon (CR) Ch. Gendron

**INTERVENTION DU LCL MINIER (CR) ET DU CES LEVAVASSEUR (CR) A LA CHAMBRE DE
COMMERCE D'ANGERS LE 22 MAI 2004.**

Les intervenants ont présenté le monde de la Défense Nationale avec sa composante Réserve sous sa forme opérationnelle et citoyenne dans le cadre de la Loi sur les Réserves.

Les entrepreneurs ignoraient tout du milieu militaire et encore plus de l'existence et des finalités de la réserve militaire.

Il s'agissait de présenter l'opportunité pour des entrepreneurs d'employer des réservistes au sein de leurs effectifs. Les intervenants ont sensibilisé les chefs d'entreprises sur les qualités particulières de ces volontaires de la Défense dans le milieu de l'entreprise par leurs activités militaires transposables dans le milieu civil et surtout par leur état d'esprit au service de la collectivité.

Le témoignage et l'expérience de chef d'entreprise et de réserviste ont été ressentis positivement par les membres présents de la Chambre de Commerce. Les contraintes de disponibilité ont été évoquées et des solutions proposées dans le cadre du planning d'activité annuel par exemple. Le partenariat entre l'institution militaire et les organismes professionnels doit être renforcé et décentralisé à l'exemple de ce qui existe au MEDEF avec la présence du secrétaire du Comité de Liaison Défense MEDEF.

Le dîner qui faisait suite à l'intervention a également permis de renforcer le lien Nation- Armée. L'UNOR a montré ainsi pleinement son rôle de représentation auprès de la société civile.

Chef d'Escadrons (CR) P. LEVAVASSEUR

CONSEIL NATIONAL DE L'UNOR – PARIS LE 22 JANVIER 2005
Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire.

La séance a débuté par l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour objet la modification des Statuts et du Règlement Intérieur afin de :

- Se mettre en conformité avec les nouveaux textes officiels ;
- Donner plus de poids aux Régions par décentralisation de certains pouvoirs ;
- Accentuer et confirmer l'autonomie relative des AOR territoriales ;
- Permettre l'adhésion de membres non OR.

De ce fait, le Président Régional deviendrait Administrateur en titre et aurait un unique suppléant, le Président des Associations Territoriales deviendrait hiérarchiquement le second au niveau national, la dénomination exacte de l'UNOR - qui conserverait néanmoins son sigle - serait « Union Nationale des Officiers de Réserve et Organisations de Réservistes » et l'adhésion intégrerait automatiquement l'abonnement à la revue « Armée et Défense » (ce qui est déjà appliqué à Angers).

Ces Statuts et Règlement Intérieur ont été adoptés à une large majorité mais ne pourront être appliqués qu'après approbation des Services Ministériels, condition obligatoire pour une association reconnue d'utilité publique.

L'Assemblée Générale Ordinaire a ensuite évoqué le prochain Congrès National à Poitiers du 19 au 22 mai 2005 (*). En parallèle, se dérouleront sur le même site les Journées Nationales du Réserviste les 21 et 22 mai. Pour 2006, deux candidatures de tenue du Congrès ont été présentées : la Guyane et Saint-Etienne (département de la Loire).

Les actions prioritaires pour l'année 2005 viseront l'amélioration dans les domaines du recrutement des jeunes, des relations publiques, de la communication et du financement. Le budget annuel est équilibré à la somme de 251000€.

D'autres informations :

1. la Réserve Opérationnelle de l'Armée de Terre monte en puissance. Désormais, l'Armée de Terre formera un ensemble humain composé de 135000 militaires d'active, 29000 employés civils et 15000 militaires de réserve. Dans les perspectives 2005, le budget Réserve de l'Armée de Terre est fixé à : Budget 2004 + 4 M€, soit 31,1 M€.

2. les principes majeurs du plan pour les Réserves 2005 (par révision de la loi de 1999 portant sur les Réserves) sont :

- affirmer la participation des Réserves aux actions de l'Armée de Terre ;
- développer la contribution des Réserves au rayonnement de l'Armée de Terre ;
- adapter la gestion des ressources humaines aux particularités de la Réserve.

Le Chef de Bataillon (CRH) A. PRIEUR

(*) Ndlr : voir encart ci-après

Le Challenge de Tir François Chevillard 2004 a eu lieu le samedi 19 juin et a vu la participation de 11 équipes qui se sont affrontées au tir à la carabine 22 à 50 mètres sur cibles de précision et au revolver 38 à 25 mètres sur cibles de précision et à 25 mètres sur cibles pivotantes pour l'épreuve de vitesse. Le tournoi a été remporté par l'équipe CHEMILLE constituée par Mrs BENESTEAU et GELINEAU avec 255 points.

Le Challenge de Tir François Chevillard 2005 aura lieu un samedi en juin 2005 et fera l'objet d'un courrier spécial vous invitant à y participer. Entre-temps, les dates d'entraînement au tir sont les suivantes : 22 mars, 26 avril et 10 mai. La participation à ces tirs du samedi matin (entre 9 H et midi au stand de tir civil d'Angers Tir Sportif à la Baumette) est de 5,50€ couvrant l'assurance et la possibilité d'utiliser les installations d'ATS. Le Capitaine (CR) MOULET tient une permanence ces jours-là pour accueillir les candidats à l'entraînement.

Le méchoui 2004 a eu lieu le 26 septembre et le mouton était, comme d'habitude, meilleur que l'année précédente.

Le méchoui 2005 se déroulera en septembre. La date vous sera communiquée ultérieurement.

71° CONGRES DE L'UNOR A POITIERS DU 19 AU 22 MAI 2005

Voici le programme succinct. Les personnes intéressées pourront se procurer la brochure officielle (accompagnée d'un « bulletin de réservation hôtellerie » présentant une liste d'hôtels associés à l'événement, à renvoyer **avant le 2 avril 2005**) auprès de :

Mr le lieutenant-colonel Stéphane POTET

4 résidence Arboretum - rue des petites Maulévries

49000 ANGERS

Tél : 02 41 47 56 11

E-mail : stephane.potet@thomson.net

Jeudi 19 mai 2005 : Journée « Devoir de Mémoire ».

Accueil des Congressistes dès 08H00 à l'Hôtel « Altéora » sur le site du Futuroscope. Puis visite du site d'Oradour-sur-Glane. Soirée libre à/c de 19H00.

Vendredi 20 mai 2005 : Journée Militaire et Touristique pour les Accompagnants .

Circuit militaire : visite de l'ENSOA de Saint-Maixent et du RICM.

Circuit touristique pour les Accompagnants : Châtellerault – La Roche-Posay – Angles s/l'Anglin – St Savin.

A partir de 18H00 réception à l'Hôtel de Ville de Poitiers puis dîner buffet.

Samedi 21 mai 2005 : Journée Statutaire et Touristique.

Congrès au Théâtre Municipal et travail des Commissions l'après-midi.

Accompagnants : promenade libre dans le centre ville de Poitiers et circuit découverte du patrimoine de la ville.

Pour tous : réception à la Préfecture, déjeuner au Mess et soirée de Gala sur le site du Futuroscope.

Dimanche 22 mai 2005 : Journée « Futuroscope ».

Journée libre au Futuroscope et retour dans les foyers.

Le programme de la Journée Nationale des Réservistes qui se déroulera en parallèle le samedi et le dimanche n'est pas connu à ce jour.

BERNARD BOISSONNEAU, PREMIER RESERVISTE CITOYEN DU MAINE-ET-LOIRE

C'est en novembre dernier que le dossier de la reconversion des militaires d'active a été confié au Commandant Bernard BOISSONNEAU, 1er réserviste citoyen du département. Membre de l'UNOR depuis janvier 2005, il est affecté à la Délégation Militaire Départementale du Maine-et-Loire et chef d'entreprise dans le civil. Pendant plusieurs années, ce dossier a été suivi avec un dévouement et une efficacité remarquables par le Commissaire Colonel Daniel LE MOULT qui en a initié l'étude avec son équipe au sein de l'Association.

Le Commandant BOISSONNEAU souhaite que cette passation s'inscrive dans la continuité des actions réalisées par le Commissaire Colonel LE MOULT. L'entreprise est de taille car il s'agit de :

- développer et organiser un réseau relationnel au niveau départemental ;
- mettre en place des systèmes de parrainage des candidats à la reconversion ;
- assurer l'interface avec les représentants du Medef, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, les syndicats, les représentants de branche professionnelle et le bureau reconversion de l'ESAG ;
- l'aide à l'emploi des conjoints des militaires professionnels ;
- la communication locale.

Cette transmission s'inscrit dans un contexte d'autant plus difficile que la situation économique n'est pas génératrice d'emploi actuellement.

Le Commandant BOISSONNEAU espère être digne de la mission qui lui a été confiée et souhaite qu'il soit fait une plus grande place à l'Homme dans une société où les préoccupations économiques sont placées en premier.

Contact DMD 49 au 02 41 25 63 00.

NOUVEL ANNUAIRE

Afin de mettre nos listings à jour, le Conseil d'Administration a décidé d'éditer un nouvel annuaire des membres de l'Association. Merci donc de remplir la fiche ci-dessous et de la renvoyer par retour du courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le CBA Christophe GENDRON

8 rue Jean Bernier

49220 THORIGNE d'Anjou

ou par courrier électronique : christophe_gendron@tele2.fr

Nous nous engageons à ne communiquer à aucun prix ces renseignements à quiconque.

NOM :

Prénom :

Grade :

depuis le

Arme :

Date de naissance :

Profession :

Adresse (n°, rue, code postal, ville) :

Téléphone fixe :

Domicile :

travail :

Téléphone mobile :

Domicile :

travail :

Adresse électronique :

Décorations :